

Réf: Dossier 188051

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE YOROWA ET FRERES »

Siège Abidjan, Plateau, COTE D'IVOIRE ABIDJAN
PLATEAU BOULEVARD CARDE EN FACE DU CONSEIL
CONSTITUTIONNEL LOT 00 ILOT 00 SECTION CN PARCELLE
224 04 BP 1022 ABIDJAN 04, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE YOROWA ET FRERES »

Objet : ACHAT ET VENTE DE CAFE ET CACAO;IMPORT EXPORT.NEGOCE DE CAFE ET CACAO .LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUT SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES COMMERCIALES. INDUSTRIELLES ;MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT .L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX ; LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, COTE D'IVOIRE ABIDJAN
PLATEAU BOULEVARD CARDE EN FACE DU CONSEIL
CONSTITUTIONNEL LOT 00 ILOT 00 SECTION CN PARCELLE
224 04 BP 1022 ABIDJAN 04, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M YOROWA HIPPOLYTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01160 du 16/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13798/GTCA/RC/2023 du 16/02/2023

